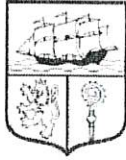


DÉPARTEMENT  
DES  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ



Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

**N°15 –**  
**ENFANCE/JEUNESSE**

**Label « Terre de Jeux 2024**  
**» : lancement de l'appel à**  
**projets « Activ' Terre de**  
**jeux »**

Rapporteur : Pascale  
Fossecave, conseillère  
municipale déléguée

REPUBLIQUE FRANCAISE

AFFICHÉ LE 15 NOV. 2022

**EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 10 novembre 2022 à 18 heures**

*Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.*

**Présents :**

Jean-François Irigoyen, maire  
Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint  
Patricia Arribas-Olano, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Daniel Badiola, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Nathalie Morice, 4<sup>ème</sup> adjoint  
Eric Soreau, 5<sup>ème</sup> adjoint  
Laurence Ledesma, 8<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Luc Casteret, 9<sup>ème</sup> adjoint

Manuel Vaquero, Charlotte Loubet-Latour, Delphine de Torregrosa, Guillaume Boivin, Serge Peyrelongue, Loïc Jouenne, Christine Gonzalo, Pascale Fossecave, Sylvie Dargains, Monique Labattut, Bruno Garraialde, Manuel de Lara, Gaëlle Lapix, Isabelle Tinaud-Nouvian, Nicolas Charrier (*à partir de la délibération n°6*), Pascal Lafitte, Yvette Debarbieux (*à partir de la délibération n°4*), Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, Hugo Maillos, conseillers municipaux en exercice.

**Pouvoirs :**

- Christine Duhart, 6<sup>ème</sup> adjoint, à Jean-François Irigoyen, maire
- Guillaume Colas, 7<sup>ème</sup> adjoint, à Pascale Fossecave, conseillère municipale déléguée
- Thomas Ruspil, conseiller municipal délégué, à Eric Soreau, 5<sup>ème</sup> adjoint
- Béatrice Chauffard, conseillère municipale, à Monique Labattut, conseillère municipale
- Benjamin Marcille, conseiller municipal, à Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint
- Noémie Troubat, conseillère municipale, à Patricia Arribas-Olano, 2<sup>ème</sup> adjoint

**Absents :**

Nicolas Charrier (*jusqu'à la délibération n°5*)  
Yvette Debarbieux (*jusqu'à la délibération n°3*)

**Date de la convocation** : 3 novembre 2022

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Monique Labattut a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

ATTICHÉ LE 15 NOV. 2022

**N°15 – ENFANCE/JEUNESSE**

**Label « Terre de Jeux 2024 » : lancement de l'appel à projets « Activ' Terre de jeux »**

Madame Fossecave, conseillère municipale déléguée, expose :

Par délibération n°25 du 2 juillet 2021, le conseil municipal a approuvé l'adhésion à la démarche labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Le label « Terre de Jeux » a pour objectif de faire partager la dynamique des Jeux Olympiques sur tout le territoire et de promouvoir la pratique sportive pour tous.

Dans le cadre de la poursuite de cette démarche, la commune souhaite mettre en place un appel à projets dénommé « Activ' Terre de Jeux » (annexe) qui sera actif de 2022 à 2024. Il est destiné aux associations sportives luziennes afin de soutenir les initiatives innovantes entrant dans le champ du Label Terre de Jeux 2024.

Cet appel à projets est conçu comme un outil de développement. A cet égard, il a pour but de financer des actions concrètes et non pas des dépenses de fonctionnement récurrentes.

Les associations pourront exposer leur projet dans le dossier de candidature prévu à cet effet. Les subventions seront versées dans la limite des crédits disponibles annuellement, après analyse du contenu des projets qui auront été reçus.

Les axes majeurs recherchés dans les projets qui seront retenus sont les suivants :

- Leur effet levier sur la promotion des pratiques sportives,
- Leur capacité à toucher différents publics notamment ceux éloignés de la pratique sportive,
- Leur capacité à fonctionner durablement en autonomie,
- Leur caractère innovant et/ou fédérateur,
- La mise en place d'une démarche d'évaluation et d'ajustement.

Les crédits suffisants pour l'exercice 2022 ont été prévus au budget par délibération n°5 du 28 janvier 2022 (5 000€), sur le chapitre 65 (compte 33803/65748). Les crédits afférents à cet appel à projet seront votés annuellement dans le cadre du budget principal.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver le lancement de l'appel à projets Activ' Terre de jeux (annexe) et les axes majeurs énoncés ci-dessus,
- D'autoriser M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer tous les actes nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette démarche.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « Petite enfance, jeunesse et éducation » du 19 octobre 2022,
- Approuve le lancement de l'appel à projets Activ' Terre de jeux (annexe) et les axes majeurs énoncés ci-dessus,

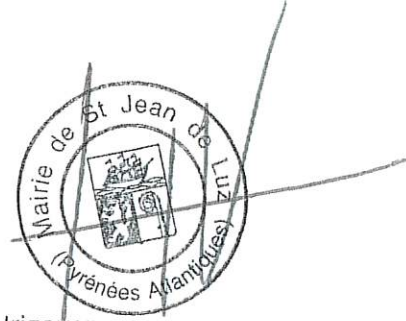
AFFICHÉ LE 15 NOV. 2022

- Autorise M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer tous les actes nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette démarche.

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire,



Jean-François Irigoyen